



HAL
open science

Les bombardements alliés de l'année 1944 en Ardèche. Des mémoires individualisées

Pascal Guyon

► **To cite this version:**

Pascal Guyon. Les bombardements alliés de l'année 1944 en Ardèche. Des mémoires individualisées. Mémoire d'Ardèche, temps présent, 2024, Mémoires enfouies de la Seconde Guerre mondiale en Ardèche, 164. ⟨hal-04936438⟩

HAL Id: hal-04936438

<https://hal.science/hal-04936438v1>

Submitted on 8 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Les bombardements alliés de l'année 1944 en Ardèche : des mémoires invisibilisées

L'auteur : Pascal GUYON est professeur agrégé d'Histoire-Géographie. Doctorant, ses recherches portent sur les mémoires des bombardements en Moyenne et Basse Vallée-du-Rhône.

Les éléments de mémoire liés aux bombardements sont nombreux sur le territoire ardéchois. Et pourtant, ils sont souvent abscons et/ou ignorés par celles et ceux qui les côtoient au quotidien.

Des bombardements concentrés dans la Vallée-du-Rhône

Les Alliés, en 1944, avaient pour objectif de détruire les installations industrielles qui travaillaient pour l'effort de guerre allemand, les stocks de carburant et les ponts sur le Rhône (dans le cadre du *Transportation Plan (1)*). C'est pourquoi les communes qui ont subi des bombardements se situent toutes dans le sillon rhodanien. Du Nord au Sud du département, on relève les noms de celles de Serrières, Tournon-sur-Rhône, Guilherand-Granges, La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rochemaure, Le Teil, Viviers, Bourg-Saint-Andéol et Saint-Just-d'Ardèche.

Le niveau de destruction est variable. Viviers et Saint-Just-d'Ardèche n'en ont connu aucune, en dehors des ponts visés, alors que Le Pouzin a été rasé à près de 90%. Cette dernière ville concentrait en effet un dépôt d'essence, un pont routier sur le Rhône, un viaduc et des triages ferroviaires, ce qui lui a valu de subir neuf raids aériens.

Des marqueurs de mémoire de différentes natures

Les mémoires des bombardements se manifestent de différentes façons.

Les quartiers de la Reconstruction



L'immeuble « *Le Collectif* », place François Lauzun à Bourg-Saint-Andéol © Pascal Guyon

La mémoire la plus évidente est celle qui est portée par l'architecture de la Reconstruction. Celle-ci présente un certain nombre de caractéristiques qui permettent d'identifier les quartiers qui ont été bâtis au lendemain de la Libération. Les rues y sont larges, régulières, et anticipent le recours à l'automobile individuelle pour assurer les déplacements au sein des centres-villes. Cette pratique contribue à la dédensification de l'habitat, préoccupation qui anime également les architectes.

Quant aux immeubles, les cadres des ouvertures sont souvent relevés par une moulure ; des oeils de bœuf permettent d'apporter de la lumière dans les parties communes ; les balcons sont en forme de baignoire ; des décorations surmontent fréquemment les portes d'entrée. On peut qualifier cette architecture « *d'utilitariste* », l'objectif principal étant de redonner le plus rapidement possible un logement aux sinistrés et de faire face à l'arrivée à l'âge adulte des premiers *baby-boomers*.

Près de trois-quarts de siècle après leur édification, ces constructions apparaissent aujourd'hui anciennes, et se fondent dans le paysage urbain, sans que beaucoup de ceux qui les côtoient se posent la question de savoir de quelle époque exacte elles datent.

Les plaques commémoratives

La gare de La Voulte-sur-Rhône accueille, dans son hall, une plaque qui rend hommage « *A la mémoire/des agents de la SNCF/et des membres de leurs familles/tués par faits de guerre/1939 1945 [suivent sept noms et prénoms]* ». Elle correspond au modèle classique de la S.N.C.F., si ce n'est la mention des proches des cheminots, qui est plus inhabituelle. Parmi les victimes, trois sont mortes durant le bombardement du 6 août 1944. Il s'agit d'une mère de 51 ans, qui apparaît sous son nom de jeune fille et de mariée, et de ses deux enfants, âgés respectivement de 18 (le fils) et de 20 ans (la fille). Cette situation est caractéristique d'un raid aérien, durant lequel une famille est presque entièrement anéantie, parce qu'un projectile a frappé son domicile. Quant au père, il est mort au camp de concentration de Mauthausen, où il a été déporté pour fait de résistance.

La commune où l'on trouve des plaques de voirie est Le Pouzin. Une place et une rue ont été dénommées « *6 août 1944* ». En soi, cette indication est peu intelligible. Sans doute est-ce pour cela que, dans ce dernier cas, en 1994, a été ajoutée une seconde plaque, qui donne du sens au choix qui a été fait à la fin des années 1940. Elle précise : « *1944 6 août 1994/bombardement du Pouzin/50^{ème} anniversaire* ». Comme on l'a vu, ce n'est pas le seul raid aérien qu'a connu la ville, contrairement à ce que pourrait laisser croire l'usage du mot « *bombardement* » au singulier. Mais il s'agit du plus meurtrier, puisqu'il s'est traduit par la mort de 36 Pouzinois.es, sur un total de 44 pour l'ensemble du mois d'août.

A Viviers, sur le mur qui précède la culée nord du pont routier permettant de traverser le Rhône, une plaque rend hommage aux « *Américains/et un groupe de résistants vivarois/[qui] ont procédé à la destruction/du pont de Viviers* », le 23 juillet 1944 (et non pas dans la nuit du 24 au 25 juillet 1944, comme il est gravé sur la plaque). Elle a été apposée à l'occasion du cinquantenaire de l'événement. Ce recours à une charge explosive a évité à la cité vivaroise de subir un bombardement aérien pour détruire ce pont, qui aurait pu avoir des effets dévastateurs pour la cathédrale et le patrimoine renaissance qu'elle abrite en son sein. Cela

ne peut que faire naître des regrets, voire de l'amertume, chez les habitants de Bourg-Saint-Andéol, de La Voulte-sur-Rhône ou du Pouzin.

Les stèles, les mémoriaux et monuments aux morts

La volonté de donner une dimension plus solennelle à la mémoire des victimes des bombardements est apparue tardivement en Ardèche. Il faut en effet attendre l'année 1984 pour qu'une stèle soit érigée à Bourg-Saint-Andéol, et 2014 pour qu'un mémorial soit inauguré à Guilherand-Granges et au Pouzin. Dans les trois cas, des lieux symboliques ont été choisis pour leur installation. Dans la cité bourguésanne, il s'agit de l'entrée de l'ancien pont suspendu ; à Guilherand-Granges, de l'endroit où des immeubles ont été détruits par des bombes ; au Pouzin, le monument fait face aux grottes où une partie de la population se réfugiait lors des bombardements. Les trois monuments se présentent sous des formes différentes, mais correspondent à une même thématique, celle des ruines, à Bourg-Saint-Andéol et à Guilherand-Granges.



La stèle érigée en hommage aux victimes du bombardement du 15 août 1944 à Bourg-Saint-Andéol
© Pascal Guyon

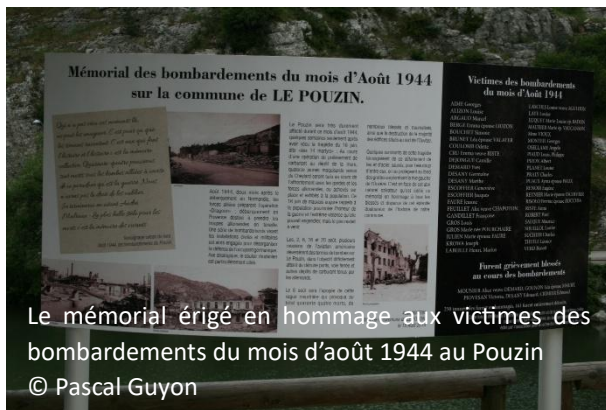
La stèle érigée dans la cité bourguésanne représente les décombres d'un bâtiment, dans lesquelles un cylindre qui enferme le nom des victimes a été déposé. La plaque commémorative a connu deux versions. Celle de 1984 portait un texte assez court : « *A la mémoire des 160 victimes connues et inconnues du bombardement aérien du 15 août 1944* ». Cette plaque a été brisée à la fin des années 1980. Elle a été remplacée, en 2013, et le libellé en a été modifié : « *La ville de Bourg-Saint-Andéol/A la mémoire des victimes/Du bombardement du 15 août 1944* »/[Suivent les prénoms et noms des 146 victimes recensées] « *trois enfants inconnus et victimes non identifiées et les blessés* ». Elle est surmontée par une sculpture représentant les armes de la ville, dont la lame du cimier est symboliquement brisée, illustrant la coupure entre les deux rives du Rhône. Elle est l'œuvre des frères Roux.



Le mémorial érigé en hommage aux victimes du bombardement du 15 août 1944 à Guilherand-Granges © Pascal Guyon

Pour honorer la mémoire des victimes et conserver le souvenir du bombardement, la municipalité de Guilherand-Granges a décidé de faire ériger un monument, inauguré le 15 août 2014. Celui-ci se présente sous une forme relativement simple : un mur de pierres sèches, non-cimentées, d'une hauteur d'environ 1,5 mètre, qui symbolise les ruines des habitations. Une plaque, fixée

en son centre, donne sa signification au monument ; elle porte en effet l'inscription : « *A la mémoire des victimes du bombardement aérien du 15 août 1944* ». L'installation est entourée par de la végétation.



Le mémorial érigé en hommage aux victimes des bombardements du mois d'août 1944 au Pouzin © Pascal Guyon

Le mémorial du Pouzin a été inauguré le 15 août 2014, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire des bombardements de l'été 1944. Il se présente sous la forme d'une simple plaque. Elle se divise en deux registres. A gauche, a été reproduit un extrait du témoignage d'un témoin des attaques aériennes. Il rappelle que les personnes qui ont vécu des événements qui ont marqué l'histoire ont pour devoir moral d'en partager le récit avec

les générations qui sont nées après leur survenue, afin de les leur rendre intelligibles. A côté de ce témoignage, est rappelé le contexte historique de l'été 1944, non seulement les bombardements qui ont touché la ville, mais aussi les exécutions auxquelles les Allemands ont procédé. On voit ainsi qu'ils s'inscrivent dans un même continuum historique, c'est-à-dire les drames qui ont précédé la Libération. Quatre photographies de bâtiments en ruine viennent l'illustrer. Elles donnent une bonne idée de l'ampleur des destructions provoquées par les bombardements. Celle qui a été prise dans la rue principale, correspondant à la route nationale 86, procure une sensation de désolation, nul bâtiment qui la longe n'est intact. A cette aune, on peut presque s'étonner qu'il n'y ait pas eu plus de victimes (44 au total, sur une population de 1 485 habitants en 1946, soit environ 3%). A droite, sont dressées les listes des tués et des blessés lors des bombardements. Figure également le bilan matériel de ces derniers (411 immeubles détruits ou endommagés).



Le monument aux morts érigé en hommage aux victimes de la Seconde mondiale à La Voulte-sur-Rhône © Pascal Guyon

La commune de La Voulte-sur-Rhône possède un monument aux morts qui est dédié « A ses morts/Pour la patrie/39-45 ». Parmi elles, sont honorées les victimes civiles. 29 noms sont gravés, dont 8 concernent des personnes décédées durant les bombardements. On y retrouve, tout naturellement, les 3 membres de la famille dont la mémoire est célébrée au travers de la plaque sise dans la gare de la ville. Les autres

victimes sont mortes les 6 (2 personnes), 15 (2 personnes) et 16 août 1944 (1 personne). Depuis l'érection de cette stèle, une loi votée en 2012 fait obligation aux communes d'inscrire sur leur monument aux morts les noms des « *morts pour la France* ».

Les carrés dans les cimetières

En 1944, suite au bombardement de Bourg-Saint-Andéol, une fosse commune avait été creusée pour accueillir les restes de certaines victimes du bombardement du 15 août 1944. A l'occasion du cinquantième anniversaire de ce tragique événement, une stèle est inaugurée. Elle est disposée au centre de la grande longueur de la fosse, contre le bord arrière. Trois plaques en marbre blanc y sont fixées. La plus importante, scellée dans la partie supérieure de la stèle, porte la sobre mention, gravée en lettres majuscules réhaussées de peinture noire



Carré aménagé pour les victimes du bombardement du 15 août 1944 à Bourg-Saint-Andéol, cimetière Saint-Andéol © Pascal Guyon

« *Victimes/du/bombardement* ». Elle est accompagnée de deux autres plaques, plus petites, sur lesquelles sont gravées les armes de la ville et la croix de guerre. De part et d'autre de la stèle, ont été installés des plots de forme conique, dont la partie supérieure est tronquée. Chacun accueille une plaque en marbre blanc. On y lit, verticalement, « *B.S.A.* » et « *15 AOUT 1944* », respectivement à gauche et à droite. Toute la

superficie de la fosse commune a été couverte de graviers. Un cyprès, symbole d'immortalité et de résurrection du fait de sa résine incorruptible et de son feuillage persistant, est planté dans l'angle supérieur, à droite de la stèle.

En avant de la stèle, une plaque est gravée des noms des victimes. 8 petites plaques de marbre gris, placées sur le bord avant de la fosse, portent des patronymes et l'une la mention « *inconnus* ». Elles correspondent, a priori, aux familles dont des membres sont toujours enterrés dans la fosse commune.

Les cérémonies commémoratives

Les cérémonies commémoratives sont liées à l'érection de stèles et de mémoriaux. Il est donc logique d'en trouver à Bourg-Saint-Andéol et au Pouzin. Elles sont organisées annuellement depuis l'inauguration des monuments, respectivement en 1984 et en 2014, et plus précisément le 15 août. Si cette date correspond au premier et principal bombardement subi par la cité bourguésanne, tel n'est pas le cas pour Le Pouzin.



Cérémonie commémorative du bombardement du 15 août 1944 à Bourg-Saint-Andéol, le 15 août 2024. Le discours de la maire, Françoise Gonnet-Fabardet © Pascal Guyon

La manifestation officielle qui se tient à Bourg-Saint-Andéol fournit un bon exemple du déroulé type d'une cérémonie commémorative. La matinée débute par un office religieux, qui célèbre à la fois l'Assomption, mais aussi la mémoire des victimes du bombardement américain. Lorsque celui-ci se termine, un cortège se forme et parcourt symboliquement les rues des quartiers qui ont été touchés par les

projectiles afin de se rendre à la stèle qui se trouve sur le quai Madier de Montjau. Les participants se regroupent face à celle-ci. Les élus et les représentants de la gendarmerie et des pompiers se placent au premier rang. Le reste de l'assistance, composée de quelques dizaines de personnes, se regroupe derrière eux. Des porte-drapeaux se tiennent de part et d'autre du monument. Sur le côté, une harmonie assure l'interprétation de la sonnerie aux morts et de *La Marseillaise*.

La cérémonie débute à 12 heures, soit exactement à l'heure du bombardement en 1944. Tout d'abord, le maire et un représentant des anciens combattants déposent chacun une gerbe, concomitamment. Retentit ensuite la sonnerie aux morts, suivie par une minute de

silence, puis de *La Marseillaise*. Le maire se dirige alors vers le micro, où, dans une brève allocution, il rappelle l'objet et le sens de la cérémonie. Deux personnes égrèment enfin le nom des 146 victimes (2). Pour terminer, les élu(e)s et les responsables d'associations vont saluer les porte-drapeaux. La manifestation aura duré environ dix minutes.

La protection de la Vierge est sollicitée

Monseigneur Couderc, évêque de Viviers en 1944, demande à ses fidèles de solliciter la sauvegarde de la Vierge pour être protégés des destructions qui touchent la France dans le cadre des combats de la Libération. Dans ce cadre, des statues de la Madone sont érigées, ou d'autres plus anciennes reçoivent un *ex-voto* de remerciement. On les trouve dans les communes d'Alissas (Notre-Dame du Rocher), du Cheylard (Notre-Dame d'Arice), de Rochessauve, de Saint-Julien-en-Boutières (Notre-Dame des Boutières), de Saint-Péray (Notre-Dame de Crussol), de Saint-Pierre-le-Colombier (Notre-Dame des Neiges) et de Viviers (Archange Saint-Michel et « *Joannade* »). Elles font l'objet d'un pèlerinage, qui existe encore aujourd'hui dans certaines de ces paroisses.

Au-delà de la protection demandée, cet appel de monseigneur Couderc est aussi un moyen de relancer le culte marial en Ardèche, et de redonner un nouvel élan au catholicisme, dont de plus en plus de Français se détournent.

Un phénomène en cours : la « *touristification* » des mémoires des bombardements

La mise en tourisme des mémoires des bombardements est liée au 80^{ème} anniversaire des raids aériens alliés de l'année 1944.



Photographie installée au square Chabanis à Bourg-Saint-Andéol montrant les ruines dans le quartier situé au Sud de l'église Saint-Andéol © Pascal Guyon

Ainsi, à Bourg-Saint-Andéol, la municipalité a fait agrandir des photographies pour les installer dans les quartiers touchés par le bombardement du 15 août 1944. On en dénombre 6 (Pont suspendu, Hôtel-de-Ville, Bertranne, Saint-Polycarpe, Grande Rue, Champ-de-

Mars), dont 4 (noms soulignés) sont accompagnées d'une plaque reproduisant des témoignages de survivants. Elles montrent une vue aérienne de la ville telle qu'elle était avant le 15 août 1944, et des clichés des immeubles pulvérisés par les projectiles. Elles permettent aux habitants de la commune de s'approprier ce pan tragique de l'histoire de leur commune, et rend possible la mise en place d'un circuit touristique en autonomie ou en visite guidée (un *flyer* plus ancien situe sur un plan les quatre quartiers touchés par le bombardement du 15 août 1944).



Plaque reproduisant des témoignages qui accompagne la photographie installée au square Chabanis à Bourg-Saint-Andéol © Pascal Guyon

Comme on le voit, les traces mémorielles des bombardements sont omniprésentes dans l'espace public. Mais elles ont souvent perdu leur signification pour les générations actuelles. Cela s'explique en partie par le fait que, jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, les mémoires des bombardements se sont transmises essentiellement dans le cadre familial. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'elles ont été intégrées dans le récit national, ce qui les fait progressivement passer de la mémoire à l'Histoire.

- (1)** Le *Transportation Plan* est élaboré en 1943. Il a pour but de détruire les nœuds ferroviaires que les Allemands pourraient utiliser pour déplacer leurs troupes après les débarquements de Normandie et de Provence.
- (2)** L'ordre du protocole peut varier selon les années.